

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 FEVRIER 2014**

**SEANCE ORDINAIRE**

Le conseil s'est réuni sous la présidence de madame CLOT OURGHANLIAN, Principale du collège.

Participants : 19 personnes présentes et votant (voir liste d'émargement).

Secrétariat de séance : Eric CHAMBON, représentant des parents d'élèves (PEEP).

Le quorum est atteint. Madame la Principale ouvre la séance à 18h 10.

**I – Approbation de l'ordre du jour du présent conseil d'administration**

- La suppression du point sur la DBM (point 7) est demandée.
- Un point est rajouté en lieu et place du point 7 : convention avec l'association EURAM

**L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé par 19 voix / 19 (unanimité)**

*Remarque : Les ordres du jour n'ont pas été reçus par un certain nombre de participants, à cause de mouvements de grève dans la distribution du courrier.*

**2 - Approbation du PV du CA du 5 décembre 2013**

Tous les participants n'ayant pas reçu le document, ce point de l'ordre du jour est repoussé au prochain Conseil d'Administration.

**3 – Répartition de la dotation horaire globale**

La DHG a déjà été examinée par la commission permanente. A noter que les tableaux remis ce jour apportent des chiffres corrigés depuis. (Effectifs prévus et répartition pour l'année prochaine sur la base des chiffres communiqués par l'inspection académique).

Dans les grandes lignes, le projet de répartition des besoins par discipline et par groupe de classes est le suivant :

- En rose : abondements proposés
  - En 5<sup>ème</sup> : passer en maths à 4h
  - Horaire renforcés en Espagnol pour une classe de 3ème.
  - Education Musicale : création d'une chorale (+1h)
  - EPS : + 2 h pour la piscine

- +1h en techno pour les TICE (informatique) dans la DHG pour le professeur qui prend en charge ce dossier.
- En jaune : Classes européennes
- En grisé : groupe d'anglais II qui subsiste en 3<sup>ème</sup>
- Suppression d'un groupe de latin en 3eme
- **Reste une heure et demie non affectée ce qui est très faible.**

#### Observations

- Indicateur clef : 1,09h.prof par élève -> il y a peu de marge pour le collège des Martinets.
- Les 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> sont aux horaires plancher.

Madame CLOT-OURGHANLIAN souligne que :

- Il s'agit d'une répartition susceptible d'évoluer à la marge
- Sur les postes demandés il n'y a aucune suppression de poste, en revanche des créations sont prévues :
  - ✓ Maths = création de poste après la suppression du poste de M. Tempête.
  - ✓ Création de poste possible en Arts plastiques (BMP 18)
- Remarque de M. Torre : « Au nom des collègues, la répartition est la meilleure mais pose un problème unique : demander 3h à la DSDEN des hauts-de-Seine pour ouvrir un cours de latin ».
- Remarque de M Touitou : La TRMD sert au rectorat pour anticiper les BMP afin de préparer la rentrée. Les BMP ne sont pas regardés au rectorat avant juin et ils sont encore susceptibles de changer.
- Mme Clot-Ourghanlian souligne qu'il faut également intégrer la problématique des décharges (qu'en principe le collège n'a pas le droit d'anticiper). A ce stade de l'année l'essentiel est de s'assurer qu'on n'a pas de suppression de postes, ce qui est le cas.

**Madame Clot demande de se prononcer sur la répartition des 757h :**

Votants : 19	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 2
--------------	-----------	------------	----------------

**La répartition de la DHG est adoptée.**

#### **4 - Voyage des 3<sup>ème</sup> Option Européenne Anglais à Londres en Avril 2014**

Le CA autorise le collège à percevoir une participation des familles d'un montant maximal de 85 €.

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

## **Le montant de la participation volontaire des familles est adopté à l'unanimité**

*N B : le problème des visas est un point qui reste à traiter pour les enfants non européens.*

### **5 - convention d'adhésion au service d'émission de prélèvement SEPA**

Il s'agit d'une convention pour autoriser le Trésor Public (qui est la banque du collège) à effectuer des prélèvements automatiques sur les comptes des parents d'élèves.

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

**Ce point est adopté à l'unanimité**

### **6 – Convention avec le collège Henri DUNANT pour l'appariement avec l'Allemagne**

Le CA autorise le collège à signer une convention avec le collège Henri DUNANT, prévoyant le versement des cotisations de leurs élèves au collège des Martinets qui les centralise et se charge de les reverser à EURAM.

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

**La convention est adoptée à l'unanimité**

### **7 – Convention avec EURAM pour l'appariement avec l'Allemagne**

Le CA autorise le collège à signer une convention avec EURAM prévoyant le versement de la contribution du collège à EURAM, pour l'organisation de soirées et autres événements dans le cadre de l'appariement avec l'Allemagne.

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

**Cette convention est adoptée à l'unanimité**

### **8 – Convention CG - EMIP**

Le point concerne le renouvellement de la convention pour la Gestion et la maintenance du réseau informatique administratif (hot line) – Coût : 430€ / an

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

**La convention est adoptée à l'unanimité**

### **9 – Liste des emplois logés**

Le point concerne l'affectation (proposée par le conseil général) de 6 Logements de fonction. La proposition d'affectation concerne les 6 emplois suivants :

- Principal
- Principal Adjoint
- Agent UCP
- Gestionnaire
- Agent d'accueil
- Agent OP

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

**La liste des emplois logés est votée à l'unanimité**

### **10 – Questions diverses**

#### **Questions de la PERM :**

**Gestion des conseils de classe : nous souhaiterions qu'une réflexion soit menée pour uniformiser la gestion des conseils de classe**

Notre proposition serait de faire un mixte des 2 méthodes :

- nous maintenons l'ordre alphabétique pour l'étude des cas
- seuls Mme Clot ou M.Touitou et le professeur principal ont à leur disposition la liste des élèves regroupés par "niveau"/moyenne - document qui ne sera ni évoqué ni distribué
- à chaque fois que l'évaluation d'un élève est faite, ceux-ci s'assurent que celle ci est cohérente avec celles données aux élèves de même profil
- même si effectivement nous avons bien compris le soucis d'équité qui est à l'origine de la méthode mise en place par M.Touitou les parents d'élèves restent bloqués sur ce point et c'est

pourquoi nous proposons une alternative qui conserve les avantages des 2 méthodes et apaisera sans doute le climat des conseils

Uniformisation des conseils de classe : question sur la suppression éventuelle des ordres de passage par groupes de niveaux : Les groupes ne seront plus visualisés – pas de code couleur ni de frontière matérialisées entre les groupes -, mais Mme Clot-Ourghanlian propose de « poursuivre l'expérience » pour les conseils dirigés par M Touitou, l'intérêt étant de consacrer plus de temps aux élèves en difficulté.

- **- Remplacement du professeur de technologie**

Quelles sont les actions mises en place (ou qui pourraient l'être) pour rattraper au maximum le retard pris lors du premier trimestre.

- les professeurs du collège ne feront pas d'heures supplémentaires : il n'y a donc pas de solution actuellement.

**- Est-il prévu des interventions dans les classes comme par le passé** (addiction, protections des enfants violentés, racketés etc.)

Le bilan intermédiaire des actions du CESC est communiqué aux participants (Protection contre le racket, addictions ...). NB : Un gros travail est à faire sur la problématique des réseaux sociaux.

- **- Projet d'établissement**

Préciser en quoi consiste ce projet - ce qui est fait ou va être fait dans le cadre de ce projet ? est-ce que le collège a prévu de communiquer auprès des parents d'élèves ?

Il s'agit d'un diagnostic de priorités dégagées avec fiches actions, qui sera présenté au prochain CA.

- **- Oraux de stage de 3ème**

Nous vous avons transmis une liste détaillée de remarques et propositions d'améliorations (PERM, PEEP et FCPE) - les 3èmeA sont par ailleurs en train de finaliser une enquête auprès de tous les 3ème - Quelle va être la suite donnée à tout ce travail ? Comment et par qui va-t-il être consolidé et quelles seront les mesures concrètes prises.

Réponses aux idées d'amélioration proposées par les associations de PE :

- Il s'agit d'un oral scolaire, destiné à évaluer des élèves selon une grille qui prend en compte les critères du socle commun (test de compétences de fin de 3<sup>ème</sup>). Il s'agit d'un stage « découverte » dont l'intérêt peut être très variable : L'oral est un prétexte et ce qu'on évalue n'est pas le stage en lui-même.
- Il paraît difficilement possible que les parents participent à tous les jurys ! Par ailleurs les parents ne sont pas tous des experts de l'entreprise !... « il faut relativiser le regard prétendument expert des parents ».
- Il y a eu des retours intéressants de parents, on aura également le retour des élèves via notamment un diaporama qui a été réalisé par les élèves et qui sera mis en ligne prochainement.
- D'accord pour « Flécher le questionnement ». Exemple : les questions sur les rémunérations ne sont pas pertinentes.
- Il serait intéressant d'aider les élèves à trouver des stages dans un secteur qui les attire.
- Débriefing avec les élèves : pourquoi pas, mais il ne faut pas que cela dure trop longtemps sinon cela va devenir ingérable.
- Date de stage : pas la bonne période ? « Elle est bien scolairement... »
- « Les élèves doivent parler plus d'eux et moins de l'entreprise » : on attend leur retour, mais ils doivent a minima être en mesure de présenter le contexte de l'entreprise, qui doit éveiller leur curiosité...

Information : Brevet blanc (DNB) le 11 et 12 mars. Tout est prêt, les élèves auront une convocation personnelle avec le n° de salle. Les élèves devront avoir leur convocation sur eux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 55.

Eric CHAMBON

Julie CLOT-OURGHANLIAN

Le secrétaire de séance

La présidente